Sécurité sociale de l'alimentation. Une solution structurelle ? Quelles étapes prévoir ?

FIAN BELGIUM

Jonathan Peuch
Le 2 juin 2022,
www.fian.be

Qu’est-ce que le droit à l’alimentation ?

Définition :
Un droit humain, un cadre normatif, une vision : PIDESC 1966, article 11.

« Le droit à une alimentation adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec autrui, a accès à tout instant, physiquement et économiquement, à une alimentation adéquate ou aux moyens de se la procurer.»

- *abordable, disponible, adéquate, saine, durable, choisie*

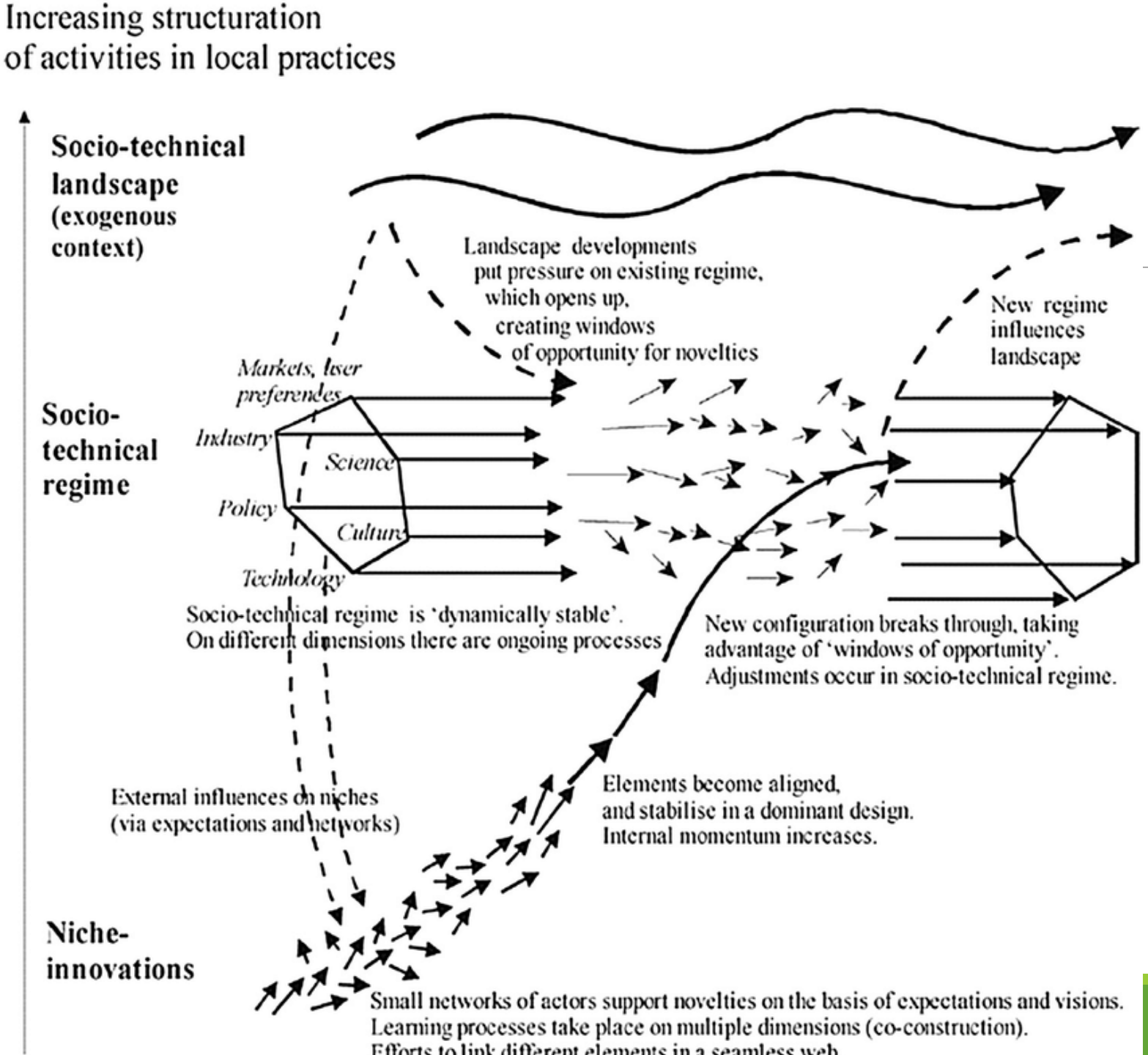
Increasing structuration
of activities in local practices
Socio-technical
landscape
(exogenous
context)
Landscape developments
put pressure on existing regime,
which opens up,
creating windows
of opportunity for novelties
New regime
influences
landscape
Markets, user
preferences
Industry
Science
Policy
Culture
Technology
Socio-
technical
regime
Socio-technical regime is 'dynamically stable'.
On different dimensions there are ongoing processes
New configuration breaks through, taking
advantage of 'windows of opportunity'.
Adjustments occur in socio-technical regime.
External influences on niches
(via expectations and networks)
Elements become aligned,
and stabilise in a dominant design.
Internal momentum increases.
Niche-
innovations
Small networks of actors support novelties on the basis of expectations and visions.
Learning processes take place on multiple dimensions (co-construction).

Geels 2002

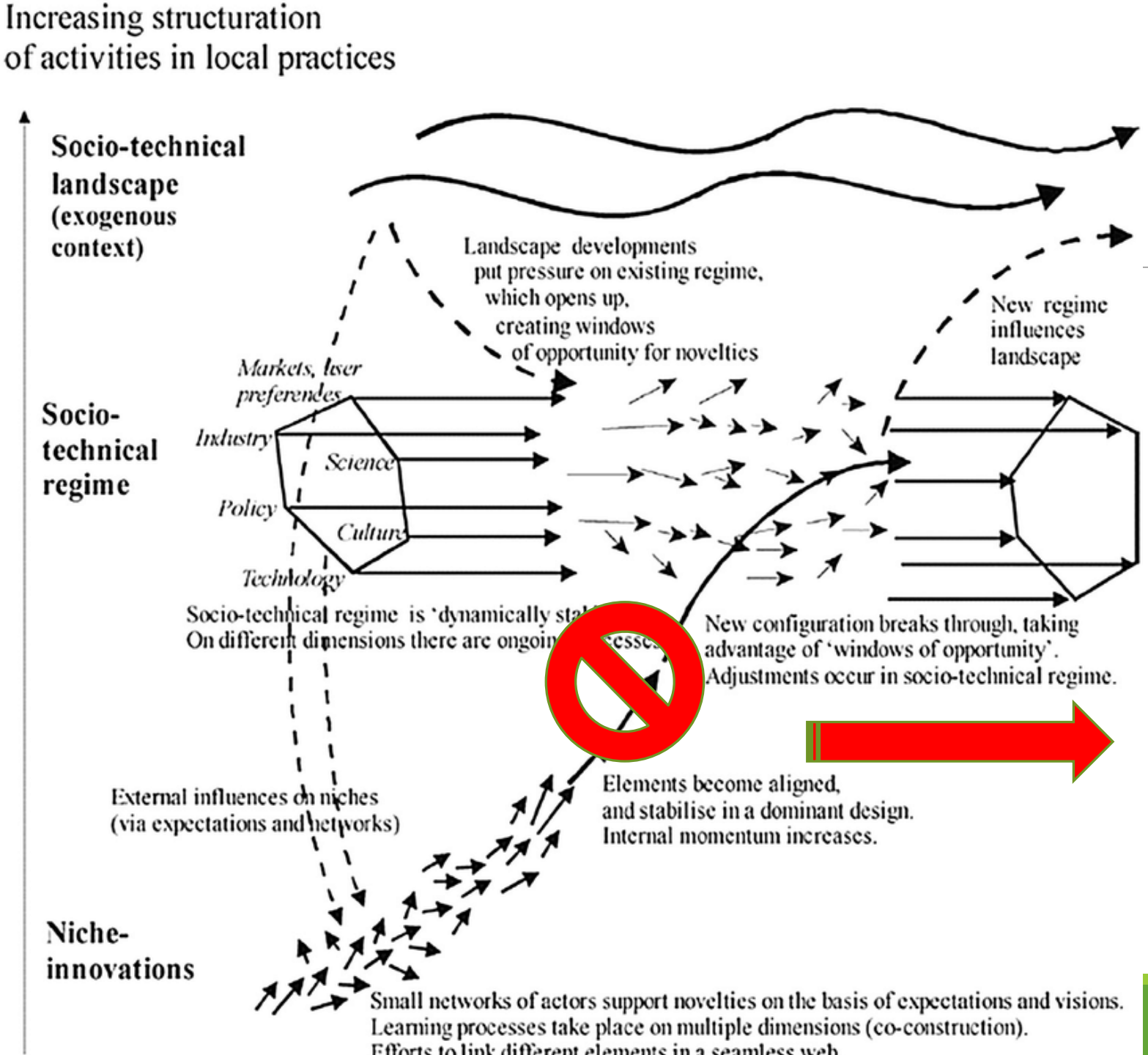

Un double régime… qui creuse des inégalités

La faim : Personnes aidées par les banques alimentaires (1/3 des bénéficiaires)

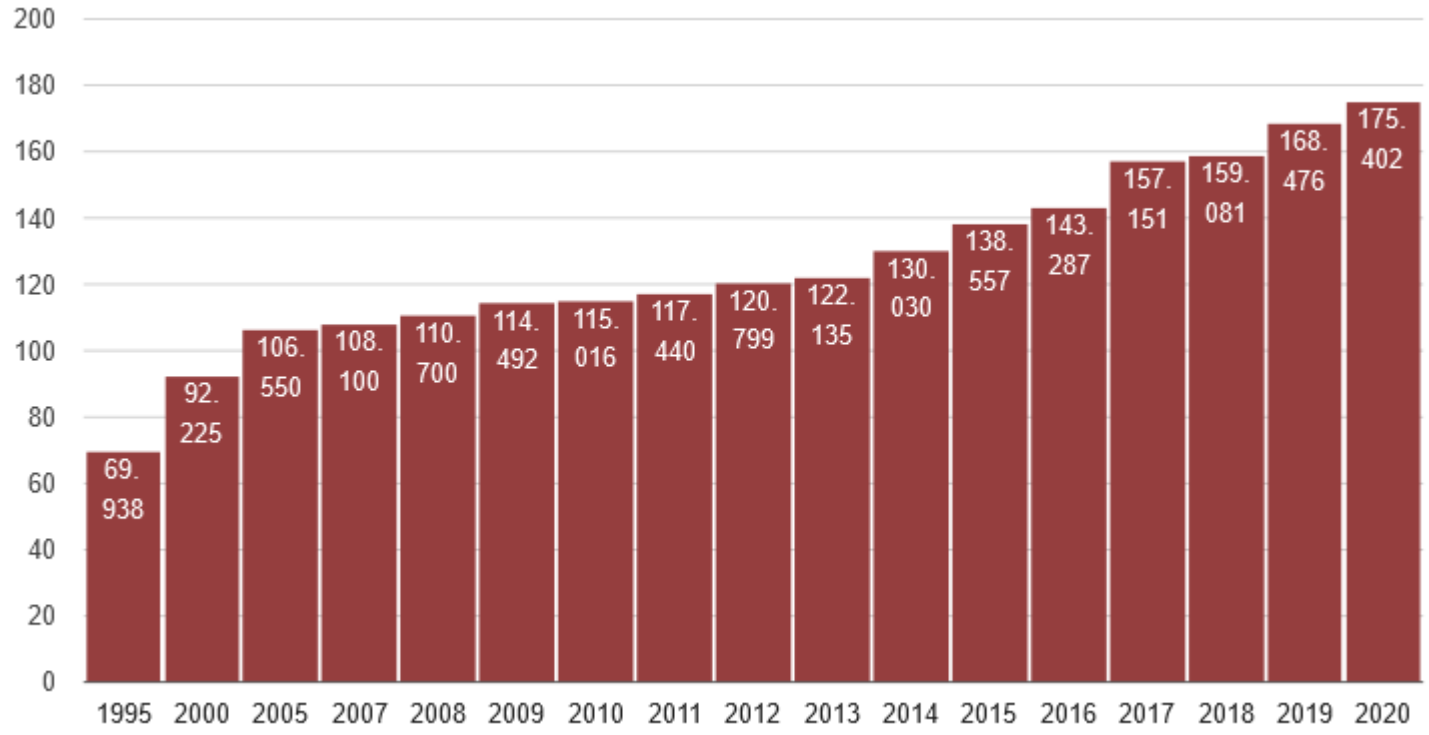

Source : Fédération Belge de Banques Alimentaires 2021

600 000 personnes qui auraient eu recours à l'AA (70 000 en 95)

Autant en situation de privation matériel sévère (5,1% de la population)

19,5 % de la population en risque de pauvreté (1 / 5)

Bruxelles : 33% (40%?) sous le seuil de pauvreté

Aide alimentaire

Gérer la pauvreté : permettre aux personnes en situation de pauvreté de survivre, mais en les enlisant dans des cercles vicieux d'humiliation et d'exclusion

Lutter contre la pauvreté : les dispositifs d'aide sont aussi des dispositifs qui renforcent les bénéficières et leur rendent leur dignité

On ne peut aller vers une consolidation structurelle de l'aide alimentaire

La malnutrition

15,9 % en situation d'obésité
49,3% en surpoids ou obésité

14% des décès liés à la nutrition en Belgique (et qui sont évitables)

60% des 65 ans ont une ou deux maladies chroniques

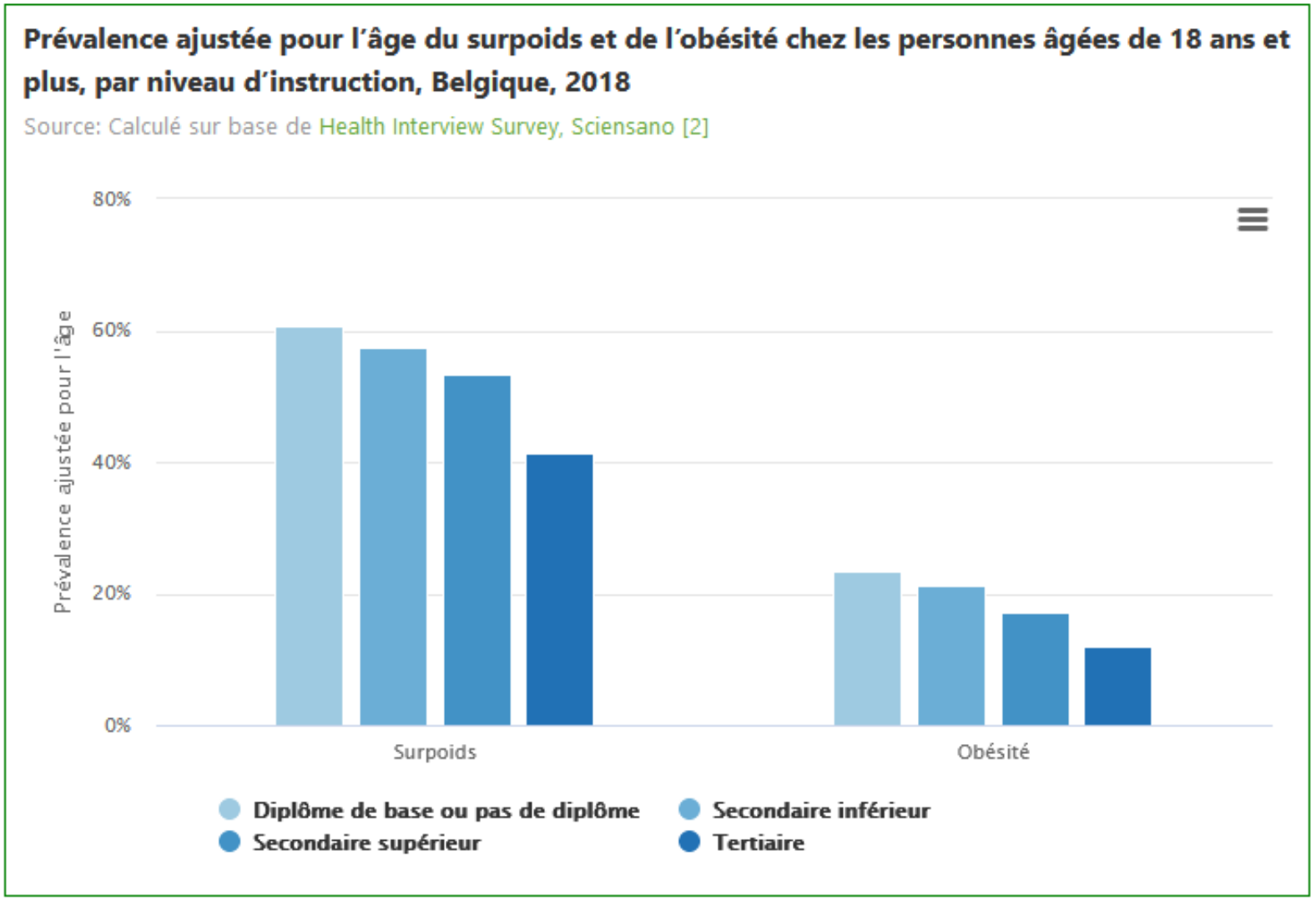

Prévalence ajustée pour l'âge de la population âgée de 6 ans et plus consommant quotidiennement la quantité recommandée de fruits et légumes (au moins 5 portions), par niveau d'instruction, Belgique, 2018

Source : Calculs des auteurs sur base de la Health Interview Survey, Sciensano [8]

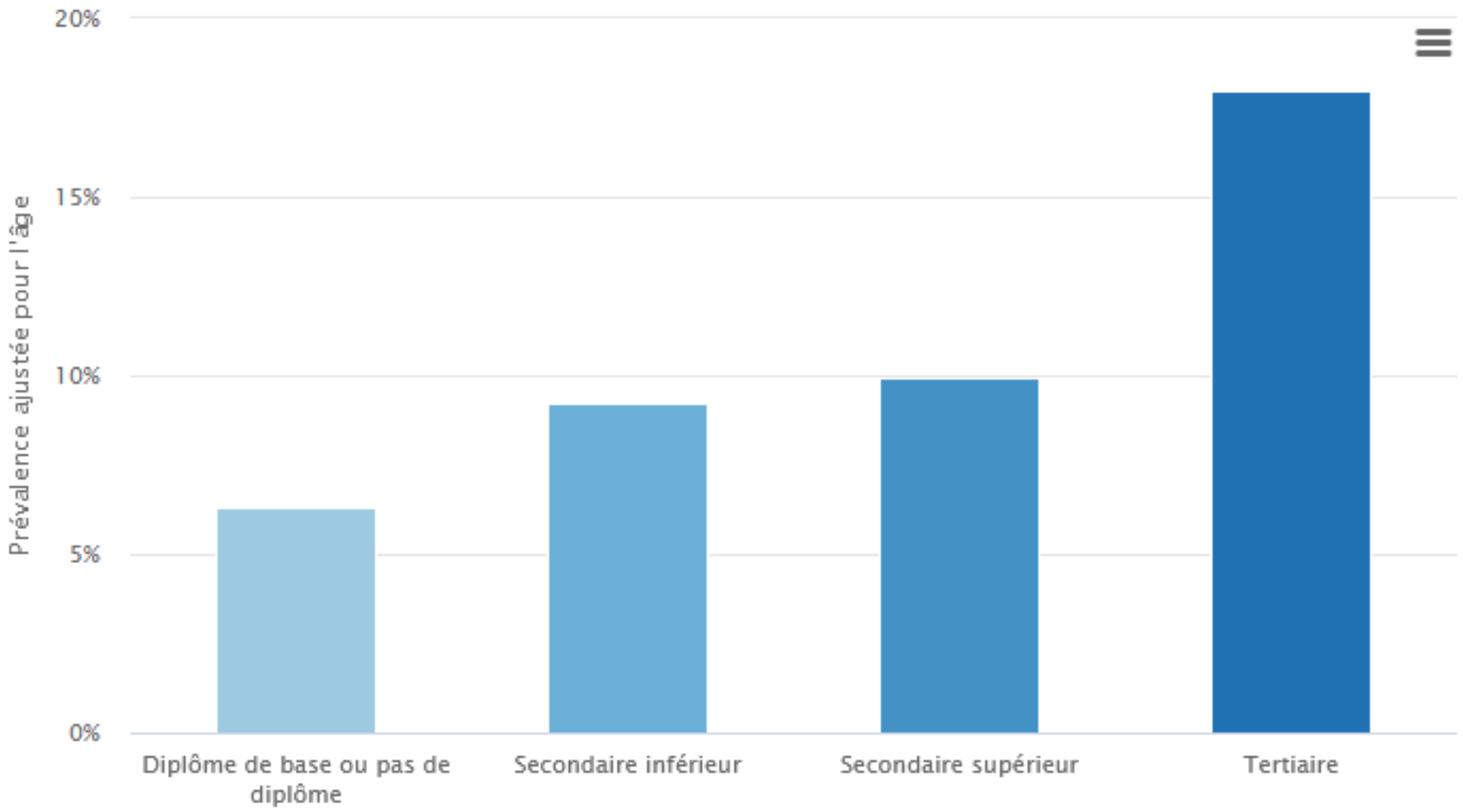

La situation belge
Aspects productifs

Modèle agricole exportateur: Pomme de terre, betterave à sucre, 70% des surfaces destinées à l'élevage (50% prairies). Légume : Matière première de masse destinée à l'agroindustrie à 95%.

Révolution verte & monoculture : production industrielle, spécialisé, hyperintensive, **Marché international** doté d'infrastructure gigantesque et irremplaçable : *dépendance au sentier*

⇒ **les légumes, fragiles, peu transportables, sont dévalorisés**
⇒ **Les produits ultratransformés sont favorisés** : des céréales (blé, riz, mais = 60% des calories mondiales), des huiles (tournesol, colza, de palme…) et du sucre (canne en sucre ou betteraves)

Des légumes à transformer

Tableau 2. Destination (frais ou transformé) des superficies de petits pois, haricots verts, carottes et oignons en Région wallonne en 2016 selon les statistiques nationales.

Légume	Transformation		Frais		Total
	ha	%	ha	%	ha
Petits pois	8.142	99%	48	1%	8.190
haricots verts	3.208	99%	12	<1%	3.220
Carottes	1.498	97%	43	3%	1.541
Oignons*	621	96	25	4%	646
Total	15.576	96%	625	4%	16.200

Source : (Statbel, 2017).

Evolution du nombre d'exploitation agricole 1980-2018

Un grand plan de licenciement massif

Tableau 1 : évolution du nombre d'exploitations agricoles en Wallonie, 1980-2018

Wallonie	1980	1990	2000	2010	2013	2016	2017	2018
Nombre d'exploitations *	37.843	29.178	20.843	14.502	12.832	12.854	12.632	12.739
Superficie agricole utilisée (en ha)	783.165	752.743	756.725	740.885	713.606	730.093	715.427	733.969
Main-d'œuvre	60.141	46.076	32.614	24.315	22.849	22.424	-	-
dont main-d'œuvre non familiale occupée régulièrement	1.883	1.494	1.806	3.106	3.067	4.257	-	-
Main-d'œuvre/exploitation	1,59	1,58	1,56	1,68	1,78	1,74	-	-

«Chiffres clés de l'agriculture» publiée par le SPF Economie

L’agroindustrie et le low cost appauvrissent via les coûts cachés

1. **les mangeurs** : à court terme, on pense faire des affaires en allant à dans le low cost ou les supermarchés. A long terme, on a des problèmes de santé et d’intégration sociale.
2. **l’environnement** : les produits respectueux de l’environnement coûtent plus cher ! Alors que ce sont eux qu’il faut encourager. Déforestation : 80% = agricole; Changement climatique : 35% des GES
3. **les paysans et ouvriers agricoles** : salaires bas, violation des droits humains, accaparement des terres, pression énorme à la productivité, contrats précaires, faible remise du prix de vente aux producteurs agricoles, disparition de la paysannerie.

=> ce ne sont pas l’alimentation de qualité qui est trop chère, c’est l’alimentation « conventionnelle » qui ne l’est pas assez

Que faire ? Pistes

A) Soutien à la vente directe pour les produits frais et surtout les légumes, notamment via les ceintures alimentaires

B) Arrêt du détournements des subventions par l'agroindustrie (PAC, Aide aux grandes entreprises, aide alimentaire, infrastructure…)

C) Réforme des législations encadrant les informations au consommateur, y compris nutritionnelles

D) Loi cadre engageant explicitement la Belgique à réaliser le droit à l'alimentation

E) Sécurité sociale de l'alimentation

Arrêter les coûts cachés et payer les coûts complets

Arrêter les morts lentes par maladie chronique et assurer une vraie alimentation saine et durable

Institutionnaliser et socialiser une partie de l'alimentation

4 idées clés

1. Peu de transformation du système alimentaire : le narratif industriel et individualiste reste dominant
2. Hausse sans cesse de la pauvreté, l'alimentation est une variable d'ajustement. Manger pas cher, c'est mal manger.
3. Laisser au marché privé la question alimentaire, c'est exacerber les inégalités sociales et ne pas avoir les moyens de réaliser le droit à l'alimentation
4. Idée de collectiviser : **ce n'est pas aux producteurs de plus produire, ni aux pauvres de payer plus chers.** C'est un intérêt sociétal complet qui est nécessaire et dont il faut se rendre compte : perspective macroéconomique

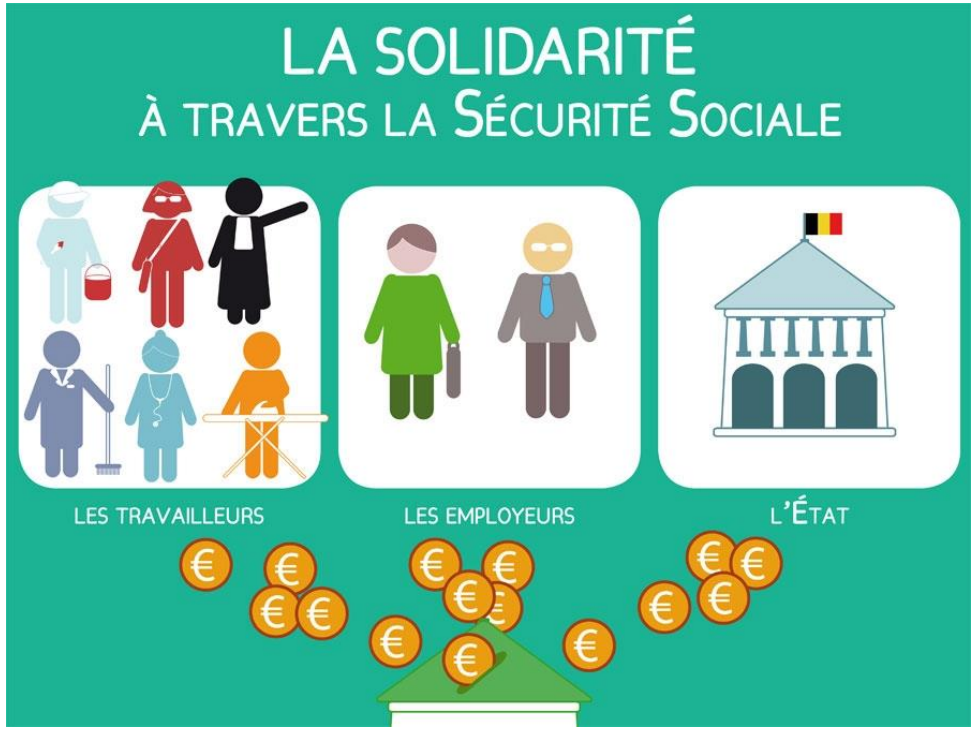

Sécurité sociale de l’alimentation

Copier la sécurité sociale de la santé : un budget fédéral, des dépenses directes dans les hôpitaux ou le personnel; et un remboursement des frais. Environ 20 milliards d’euros.

- Financer l’agriculture « souhaitée » : durable, locale, paysanne, démocratique
- Garantir à tous et toutes l’accès à une alimentaire choisie et saine, notamment en sanctuarisant un budget alimentaire

4 principes de la SSA

Principe 1 : la **cotisation** chacun cotise proportionnellement à ses revenus dans une caisse commune

Principe 2 : **redistribution universelle** : chacun touche environ 150 euros / mois ; ou bien 100e / mois et 50e mutualisé pour des investissements

Principe 3 : on ne peut acheter que des produits **conventionnés,** pour lesquels il faut imaginer un système logistique et de distribution

Principe 4 : ces produits sont désignés **démocratiquement** au niveau du territoire/pays concerné, avec des modalités encore à définir

Une stratégie à moyen/ terme

Un groupe (assos sociales, syndicats, ONG, fermes,…) cherche à coconstruire un positionnement SSA. Contact = Jonathan@fian.be

Un objectif :

Une loi fédérale visant à réaliser le droit à l'alimentation à travers la mise en place d'une 8e branche de la sécurité sociale basé sur un plaidoyer partagé en construction…

Une stratégie à moyen/ terme

Un groupe (assos sociales, syndicats, ONG, fermes,…) cherche à coconstruire un positionnement SSA. Contact = Jonathan@fian.be

Un objectif :

Une loi fédérale visant à réaliser le droit à l'alimentation à travers la mise en place d'une 8e branche de la sécurité sociale basé sur un plaidoyer partagé en construction…

Qui s'appuie sur un mouvement social fort et des acteurs et projets concrets, avec des réflexions, mobilisations, compréhensions, visions **partagées** sur le droit à l'alimentation, avec ces aspects sociaux et productifs…

Une stratégie à moyen/ terme

Un groupe (assos sociales, syndicats, ONG, fermes,…) cherche à coconstruire un positionnement SSA. Contact = Jonathan@fian.be

Un objectif :

Une loi fédérale visant à réaliser le droit à l'alimentation à travers la mise en place d'une 8e branche de la sécurité sociale basé sur un plaidoyer partagé en construction…

Qui s'appuie sur un mouvement social fort et des acteurs et projets concrets, avec des réflexions, mobilisations, compréhensions, visions **partagées** sur le droit à l'alimentation, avec ces aspects sociaux et productifs…

Et qui cherche aussi à soutenir des projets intermédiaires à différentes échelles : dans des fermes, magasins…; dans des projets sociaux…; dans des territoires (quartier, ville, ceinture alimentaire); ou encore avec des acteurs publics (commune, école, CPAS…)

Merci pour votre attention !